



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 98542

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le chômage des seniors qui ne cesse d'augmenter alors qu'il faudrait travailler de plus en plus tard. En dix ans, le nombre de personnes de 50 ans et plus sans activités connaît une explosion qui s'explique notamment de manière structurelle par une succession de réformes, calcul des droits à la retraite, du salaire de référence, de l'accès à la retraite anticipée...et on constate que seuls 55 % des seniors sont en poste lorsqu'ils prennent leur retraite. Les entreprises pointent souvent l'inadaptation des salariés plus âgés aux évolutions technologiques mais aussi le coût élevé de tels emplois, et n'embauchent que rarement au-delà de 50 ans. Et les ruptures de CDI à 57 ou 58 ans par le licenciement ou la rupture conventionnelle sont fréquentes dans les grandes entreprises qui gèrent ainsi la restructuration de leurs effectifs. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement concernant l'emploi des seniors et les mesures qu'il entend prendre pour lutter contre un chômage difficile à supporter parce qu'il est ressenti comme un grave échec par celles et ceux qui le subissent après une carrière déjà bien remplie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98542

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 août 2016](#), page 7392

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)